**Mars-Mai 1967**

**ou le parcours d’un engagement**



**Commémoration du 27 mai 1968, un an après …**

 A l’endroit où est tombé Jacques NESTOR – sur la Place de la Victoire --, une foule de jeunes, d’adultes et d’anciens détenus viennent, avec ELZA, y mettre des fleurs. Troisième à partir de la droite, Jacques DAVILA et septième, juste au-dessus de la coiffe blanche d’une dame, on aperçoit Jean-Claude COURBAIN (dcd). Au milieu, sous son large chapeau de paille, Christian LEOGAL. Je suis à gauche.

 **Titor DÉGLAS**

 .1.

 Né en 1938 à Sainte-Anne, dans la Grand-rue, et d’une famille de fonctionnaires, j’ai gardé de cette commune jusqu’à l’âge de neuf ans le souvenir impérissable de gens profondément attachants, honnêtes et rudes, à l’image du tuf blanchâtre des chemins bordés d’acacias, du tapis vert des savanes piquetées de zébus efflanqués, de mornes conduisant dans les Grands-Fonds et d’une mer immense, rectiligne sur ses « kays »(1) parallèles à l’horizon, et se distinguant à peine du ciel. A l’est, on sentait l’odeur putréfiée de la ravine Ffrench et, à l’ouest, celle de l’étang Baghio’o. J’y suis revenu plus tard, en janvier 1959, un court instant, comme instituteur, retrouvant étrangement mon école de garçons qui longeait la grande savane du terrain de foot de la «Juventus».

**I.UNE JEUNESSE POINTOISE**

 Ensuite, mes parents, mutés à Pointe-à-Pitre, s’installent un court moment dans le faubourg de la rue Victor Hugo (lari Dofin), puis défini-tivement rue Bébian (lari Lalwa). A cette époque, La Pointe était un lieu semi-campagnard, peuplé d’arbres de ses nombreuses cours intérieures (les lakou) et d’immenses quartiers de cases, au-delà de la rue Vatable et surtout entre l’Assainissement et les boulevards actuels que l’on dénommait « asi Kannal ». La rue Bébian était l’artère domestique de l’arrière-ville, si l’on considère les trois axes principaux (Nozières, Frébault et Schoelcher) constituant la scène du grand théâtre pointois avec ses clivages de classes (si on peut aujourd’hui se l’avouer), ses magasins, ses marchandes et ses notables.

 A Bébian, dès l’aube naissante, un camion bardé de tinettes malodorantes, des charrettes grinçantes et cliquetantes, des chars de cannes, tous ces bruits secouaient la rue endormie, avant que des passants venus des faubourgs et des campagnes environnantes et se dirigeant vers le port ou l’usine Darboussier, n’en prennent le relais matinal. Hormis un séjour d’un an à Paris, c’est dans ce quartier que j’ai vécu les plus belles années de ma vie. C’est tout un roman qu’il me faudrait écrire, car l’en-dedans des maisons ou des cases familiales, l’en-dehors de la chaussée, avec les Cours Gachette et Sully Claire, n’avaient pas de frontières pour nous, jeunes, une équipée de jeunes avec ses aînés et ses petits frères, jouant aux billes sur des trottoirs inégaux, ou au foot en demi-camp à partir de l’entrée fermée d’un dépôt (mais s’arrêtant pour laisser passer passants et véhicules), manœuvrant des voiturettes et des trottinettes en bois et à roulements à billes. Autrement, à l’intérieur, c’étaient des parties interminables de belote, de dominos ou de monopoly arrosées de bavaroises, chaque famille cotisant en lait et …en rhum ! Il nous arrivait aussi de partir par les bois pour prendre un bain au Gosier, en passant souvent par le Morne Jolivière.

 A Bébian, il y avait une dimension amicale et fraternelle. J’y ai passé une enfance et une adolescence avec mon grand frère Claude. Nous avions beaucoup de livres, de journaux et de dictionnaires à la maison. Claude et moi, nous nous amusions à « faire la guerre » à travers les territoires fictifs de notre galetas logeable. Nous fabriquions, en carton, de petites maquettes de bateaux, de tanks et d’avions afin de mimer des conflits imaginaires. Nos lectures nous avaient déjà initiés à un savoir historique et géographique sur

 .2.

 les deux guerres mondiales, la guerre de Corée (etc.). Autrement, j’aimais me hisser sur le toit en tôle de la maison, la nuit, pour pointer les constellations du ciel et, le jour, admirer la ville avec ses classiques repères de clochers. Plus tard, en 1955, Claude partit faire ses études en France.

**II. UN ENGAGEMENT INTELLECTUEL**

 Toutefois, j’ai vite su que Claude, fuyant un service militaire français qui l’aurait conduit à une Algérie en rébellion, dut s’en aller vers l’Est européen – comme le firent tant d’autres dont Aude FERLY et Sony RUPAIRE. Mon grand frère se retrouva ainsi à Prague où il passa son doctorat d’économie(2). Je pense qu’à cette époque, où l’Ecole française était très élitiste, notre culture artistique, historique et politique était plus importante que celle des lycéens actuels, à âge égal. Claude et ses condisciples avaient créé une association, le CRAC – Cercle du Riant Assaut Culturel – qui se réunissait à l’ancien im-meuble de la Banque de la Guadeloupe, rue Hincelin. Il m’emmenait avec lui au nom même de cette complicité qui nous unissait. D’ailleurs, l’un de ses amis lui demandait ironiquement pourquoi il fallait que je sois toujours à ses côtés. Cela dit, dans la ville fleurissaient de très nombreuses associations culturelles ou sportives que je connaissais bien, comme « La Solidarité scolaire », mais également des orchestres. Je mentionnerai le plus connu, « Jeunesse » de Paul-Emile HALIAR qui s’entrainait rue D’Ennery, adjacente à Bébian. Autre souvenir, celui du joueur d’harmonica et de bongo, Serge CHRISTOPHE. Il habitait en face de ma maison, le 39 rue Bébian (qui existe toujours). J’ai eu, par exemple, l’opportunité de mettre en partition l’un des premiers succès de CASIMIR-LETANG -- dit Gébè -- « Adieux Marie-Galante ». Ce dernier habitait «sur le Canal». Dans le même registre, ma mère, ma sœur et ma cousine étaient membres de « La Brisquante » de Madame Adeline.

 A la rentrée scolaire de 1957, devant la situation intenable d’un Lycée Carnot surpeuplé, un groupe de lycéens, parmi lesquels Sony (déjà cité), Michel BANGOU, Max PIERRE-JUSTIN et moi-même déclenchèrent la première grève lycéenne de l’histoire de Guadeloupe : nous réclamions des professeurs et des locaux. D’autres grèves suivirent jusqu’en 1962. Le gouvernement, inquiet et dans un contexte de guerres coloniales qui régnait alors, entreprit rapidement de construire Baimbridge. C’est à cette époque et en droit fil de nos rencontres sur la place de la Victoire que nous créèrent « Les Potaches » (dont j’étais le président). A l’inverse, nous ressuscitâmes « La Flamme » -- très vieille association de Carnot (mon oncle et mon père, puis Guy TIROLIEN en firent partie). En ce temps-là, nous n’avions pas besoin de professeurs-tuteurs pour prendre des initiatives culturelles et artistiques, pour honorer – par exemple – le prix Nobel décerné à SAINT-JOHN-PERSE en 1960, pour applaudir « Les Dameurs » de Sony ou pour structurer un orchestre de jeu-nes dans lequel se remarquaient Edouard BENOÎT (sax), les frères ERAVILLE (violons), les frères PROTO (piano et guitare), les frères GENGOUL, François VENUTOLO à l’accordéon, etc… Tous les dimanche matin les Potaches se réu-

 .3.

nissaient chez mes parents, au 39 rue Bébian, pour discuter, pour organiser. Il nous arrivait aussi de squatter la rue Lamartine, après nos cours, dans le magasin d’Henri DEBS ou au studio-photo de Julien ESNARD et de son épouse Tat. Nous avions déjà, en nous, un vague sentiment anticolonialiste que nous partagions avec nos professeurs Yvon LEBORGNE, Robert PIERRE-JUSTIN ou Yves LETOURNEUR. Trois évènements singuliers mirent nombre de jeunes intellectuels guadeloupéens que nous étions en profonde réflexion, à savoir : 1.La Conférence de la Jeunesse en juillet-août 1960, organisée à la Mutualité de Pointe-à-Pitre par l’AGEG (Association Générale des Etudiants Guadelou-péens). J’ai eu la joie d’y retrouver mon frère Claude (pas encore parti en exil) et d’autres. 2. Dans la même année, les élections cantonales où Yvon LEBORGNE n’avait pas obtenu le soutien officiel de son parti, le PCG. Enfin 3. L’Ordonnance gaulliste d’octobre 1961 qui contraignit ces mêmes profes-seurs avec d’autres fonctionnaires à s’exiler en France.

 Par la suite, l’enjeu de notre avenir et les études en France séparèrent toute cette jeunesse pré-estudiantine. Je m’inscrivis en Lettres-Histoire au CLUB(3) de Brest puis aux IPES(4) de Rennes. Parallèlement à mon travail en Fac, je militai à la Section de l’AGEG et au Comité Anti-colonialiste composé de Français, de Communistes, d’Algériens, d’Africains subsahariens et de Bretons. Je dois dire que c’est à l’Université des Sciences Humaines de cette capitale de Bretagne que j’acquis une solide formation en philologie, en linguistique appliquée et en histoire (cf. M. Pierre GOUBERT). Enfin, en sep-tembre 1966, je revins avec ma famille sur le paquebot « Flandre », passant par Porto-Rico afin d’éviter le terrible cyclone Inès qui ravagea la Guadeloupe. Je débarquai dans un pays pour le moins dévasté.

 Entre temps, j’avais déjà entendu parler du GONG et lors des grandes vacances de l’année 1963, j’avais assisté, en l’école de Pelletan de Port-Louis, à la création du CPNJG (Comité Populaire et National de la Jeunesse Guade-loupéenne) à l’initiative du docteur Jean BARFLEUR.

**III. DES SIGNES AVANT-COUREURS**

 Avec le recul du temps – un demi-siècle, à 79 ans – je suis bien incapable d’évaluer tout-ce-que-je-ne-savais-pas (et que je prétendais savoir), dans quel bain idéologique d’incertitudes et d’illusions j’étais plongé en revenant dans ma patrie. En octobre 1966, les rumeurs et les propos politiques tournaient autour de la scission au sein du PCG. Mes études d’histoire avaient renforcé en moi des convictions marxistes et, petit à petit, j’en vins à tisser des contacts avec des lycéens et des étudiants et à adhérer au CCEG (Cercle Culturel des Etudiants Guadeloupéens). Je tentai de fonder chez moi un petit cercle de réflexion, initiative livresque qui fut sans lendemain. Par contre, au CCEG, l’ambiance de discussions et d’échanges s’avérait fructueuse. Nous étions en coopération culturelle avec un groupe de Basse-Terre qu’animait un jeune prof de philo de Gerville-Réache, Laurent FARRUGIA. Nous avions des manifestations artistiques (cf. déclamation de poésies franco-caribéennes et africaines). Parmi les nombreux membres actifs

 .4.

 de ce cercle et qu’il faut que l’histoire retienne, je puis citer Jean-Claude COURBAIN\*, Armand BASTIDE\*, Rosan LANCREROT, Annick FOURNIL, Alex BANGOU\*, les frères NIRELEP, les sœurs DAHOMAY, Jenny ARCHIMÈDE, Ariane BROUSSILLON, Emile ERNATUS, Frantz DUHAMEL, Maryse FÉLICITÉ, Georges LARISSE\*, etc.. Toute cette jeunesse était manifestement en quête d’une identité, par rapport au pays, à son histoire, à sa culture et au poids assimilationniste que l’Ecole française leur assénait. Les évènements de mai 1967 allaient soumettre ce cercle de jeunes pionniers à l’épreuve du feu et celui-ci saura individuellement résister.

 Il faut savoir qu’en ce temps-là, le Parti Communiste était électoralement, voire syndicalement, très puissant, même si la Municipalité de Pointe-à-Pitre en contrôlait la Direction. En avril 1965, un Front pour l’Autonomie avait été créé, comme le raconte Eugène PLUMASSEAU dans son témoignage de 2007. Ce Front comprenait 5 organisations dont le GONG, le CPNJG et le « Progrès Social », journal des frères RODES. Or, lors des élections présidentielles fran-çaises de 1965 opposant MITTERRAND à DE GAULLE, le Front décida de prôner l’abstention. Le PCG, lui, décréta vouloir soutenir MITTERRAND, brisant ainsi l’alliance frontiste. Finalement, en fin décembre 1966, fatigués de supporter les trahisons répétées de leur direction, un groupe de Com-munistes publia un Manifeste « Nous prenons position » dans lequel ceux-ci dénonçaient « les prises de position critiquables de la Direction du PCG ainsi que des pratiques internes intolérables, en demandant la tenue d’un Congrès Extraordinaire » (sic). Mais la direction du PCG décréta l’exclusion des signa-taires, lesquels entreprirent de se retrouver autour d’un journal « La Vérité » Elle dissout également les cellules de jeunes de la région pointoise.

 Personnellement, je me sentais plus ou moins obligé de prendre position dans ce conflit politique. J’aurais pu, comme bien d’autres, m’abstenir. Maître DANINTHE est venu chez moi pour en discuter, mais j’avoue que ses argu-ments ne m’ont pas complètement convaincu. A l’opposé, les membres du Groupe de « La Vérité » apparaissaient comme les victimes d’une Direction bureaucratique, que je cataloguais déjà comme des assimilés, partisans du statu-quo. Bien plus, par le biais du CCEG, j’avais déjà fait la connaissance de Victor CÉCILE, prof de Lettres à Baimbridge et de Max GANOT. Enfin, ce qui me poussa résolument à « franchir le Rubicon » fut la présence symbolique de LEBORGNE parmi les signataires. Ce dernier en exil avec d’autres, avait été victime de la répression en 1961 et son Parti –- a contrario du PC martini-quais – n’avait pas cherché à le soutenir, presque satisfait, dirait-on, de le savoir éloigné de Guadeloupe. Par conséquent et progressivement, je me mis à fréquenter la rue Raspail, là où la salle d’attente du docteur en chirurgie dentaire, Eugène PLUMASSEAU, servait de local au groupe des scissionnistes.

 Bien entendu, ce n’est pas la première fois que j’écris sur Mars et Mai 1967, particulièrement au niveau des causes profondes. Durant la décennie 1960, l’Etat se nourrissait de l’expérience militaire et policière résultant de la guerre d’Algérie. DE GAULLE s’était débarrassé de l’Afrique tout en exerçant un contrôle strict sur ses élites (par la corruption ou l’assassinat). DEBRÉ, lui,

 .5.

 avait créé le BUMIDOM pour compenser les nombreuses fermetures d’usine. Mais comme le montre la trahison cynique de l’Etat français à l’égard des Harkis en 1962 livrés au FLN, les populations ultramarines de la Caraïbe et de l’océan Indien demeuraient aux yeux d’un Jacques FOCCART (qui a passé une partie de son enfance à Gourbeyre) des citoyens-de-seconde-zone, des « nègres », des Africains ! Ces derniers n’avaient qu’à bien se tenir. Donc, au niveau de l’Elysée, FOCCART était le Secrétaire Général pour les Affaires africaines et malgaches (il le restera jusqu’en 1974). Il avait la confiance entière du Général et ce pouvoir – sans qu’on ne le dise vraiment – s’étendait par assimilation implicite à l’Outre-Mer français ! Sinon, on ne pourrait pas comprendre la rapidité avec laquelle, à Paris, le FAGA (Front Antillo-Guyanais pour l’Autonomie) fut interdit et BEVILLE et GLISSANT assignés à résidence en France. On ne comprendrait pas non plus l’attentat contre le Boeing 707 du 22 juin 1962 ou le procès fait aux dix-huit signataires du Manifeste de l’OJAM(5) en 1962. Ils furent traduits devant la Haute Cour de Sûreté de l’Etat. Ridicule, dira-t-on, pour un simple manifeste, mais FOCCART avait les oreilles et les yeux vigilants des Békés et des Blancs-Créoles.

 A mon retour en 1966, j’ai mesuré la dévastation qu’avait causée Inès sur un pays déjà gangrené par le chômage, par les bas salaires du BTP et des usiniers restants. Appliquant le fameux Plan de Constantine (qui fut trop tardif en Algérie), l’Etat colonial s’empressait de rattraper le « retard » infrastruc-turel et administratif du pays. Le BTP avait le vent en poupe sous la houlette d’entrepreneurs « locaux » (vieilles familles d’ascendance italienne ou blan-che-créole), mais aussi de sociétés à capitaux français. C’était un patronat ethniquement raciste et paternaliste. La masse des ouvriers, venus de la campagne et organisés par le syndicat « Fraternité Ouvrière » et par la CGT, acceptait jusque là des salaires de misère pour des horaires et des rythmes de travail à flux tendus. Mais ces ouvriers, qui avaient l’habitude de se rattraper sur la canne et surtout sur leurs jardins vivriers, souvent gérés par leurs compagnes, n’en pouvaient plus. Pourtant, la récolte sucrière de 1967 battit cette année-là un record historique, jamais égalé depuis. Par contre, la production des denrées agricoles s’étaient paradoxalement effondrée, sans omettre la cherté des produits importés qui commençaient à être plus fréquemment consommés. Je me suis alors posé la question : certains ouvriers du BTP n’ont-ils pas regretté en 1967 d’avoir abandonné en friches leurs champs de cannes ? Toutefois, la situation économique catastrophique du pays, la création du GONG et un contexte caribéen pro-castriste n’expliquent pas à eux seuls la tension qui régnait au début de l’année 1967 au niveau idéologique, tant du côté du pouvoir colonial que du côté de la scission du PCG et des ouvriers du BTP. La mèche lente était pourtant allumée !

**IV UNE SOCIETE COLONIALE POST-ESCLAVAGISTE**

 Lorsque la Seconde République abolit l’esclavage en 1848 (indemnisant au

 .6.

passage tous les anciens esclavagistes), Paris fit admettre à ces derniers que la liberté octroyée n’allait pas sans une certaine «citoyenneté électorale». Elle était aussi assortie de mesures contraignantes visant à maintenir les nouveaux ouvriers agricoles sur les «habitations». Victor HUGHES avait été confronté à la même situation, lors de la première abolition de 1794, lorsqu’il vit que les anciens esclaves préféraient se mettre à leur compte ou vagabonder. N’étaient-ils pas libres ? En vérité, les anciens esclavagistes ne voulaient pas leur accorder des salaires attractifs, voulant ainsi les maintenir à l’état de serfs médiévaux. Alors, ces colons se mirent à pousser des cris d’orfraie devant un prétendu manque de main-d’œuvre. Et c’est ainsi que l’Etat colonial fit venir d’abord 9 000 *Kongos*, ce qui avait tout l’air d’une « seconde traite atlantique », aux yeux des Britanniques, qui lui indiquèrent la possibilité qu’il avait d’importer des Indiens par le biais de ses propres comptoirs de l’Inde. Par conséquent, le vote –- selon la conception républicaine de SCHOELCHER – était une façon de contrer la farouche opposition des colons, nostalgiques de la royauté et d’un possible retour à l’esclavage. Victor SCHOELCHER était lui-même plein de contradictions et d’ambiguïtés. S’il condamnait sans appel (par convictions maçonniques) toute servitude humaine, même au prix du dédommagement des maîtres, il ne voyait que faire du sort des anciens esclaves, tout au plus avait-il de la considération pour les anciens affranchis, généralement « mulâtres ». Dans le tome 20e de « La Revue de Paris », voilà ce qu’il dit en 1830 « Je ne vois pas plus que personne la nécessité d’infecter la société active de plusieurs millions de brutes décorés du titre de citoyens, qui ne seraient en définitive qu’une vaste pépinière de mendiants et de prolétaires » (fin de cit.) Certes SCHOELCHER évolua-t-il dans sa façon raciste et négrophobe de considérer l’esclave, mais il savait, quant au fond, que ce système servile, archaïque, voire anachronique, était condamné par les progrès de la vapeur et par le coût de l’entretien humain. Cela dit, face à une caste de Blancs-Créoles ruinés, de Békés martiniquais et de capitalistes français qui l’abhorraient, SCHOELCHER entendit leur imposer la tradition du scrutin républicain, voie par laquelle, pensait-il, les esclaves deviendraient, à la longue, des citoyens.

 En réalité, les premières expériences électoralistes de 1849 – où SCHOELCHER lui-même se présenta – se soldèrent par un bain de sang à Marie-Galante, là où un complot provocateur du maire de Grand-Bourg donna prétexte aux forces armées d’intervenir. Il faut dire qu’à cette époque la majorité des instances administratives étaient occupées par des élus blancs-créoles. Finalement, dès le Second Empire, l’Etat colonial aida à pratiquer la fraude, telle une tradition bien ancrée dans les mœurs. Cette complicité perdura 130 ans, jusqu’à la fin de la décennie 1970. La hantise raciste de cette caste endogamique fit qu’elle s’opposa farouchement à la moindre évolution : contre l’Ecole de Jules Ferry en 1882, contre le Service militaire en 1913, contre la citoyenneté accordée aux « engagés » indiens en 1923 et, surtout, contre le contenu de la Départementalisation de 1946 que CESAIRE, GIRARD, ARCHIMEDE, BISSET, etc. croyaient vouloir utiliser contre eux. Cela étant, en dehors du cortège de morts qui accompagnait, à tous les coups, les

 .7.

 luttes ouvrières depuis 1910, les batailles électives n’empêchèrent pas les forces progressistes de conclure, dès 1958, que le statut départemental était une coquille vide, si l’on excepte les 40% de vie chère accordés aux fonctionnaires autochtones à la faveur de la grève de 1952 dans la canne. Plus tard, le PCG – devenu guadeloupéen-- lança son mot d’ordre d’Auto-nomie qui devint la bête noire des colons. En fait, quand on analyse les fortes mobilisations de masse des électeurs guadeloupéens pour s’opposer à la fraude et pour conquérir des mairies ou une majorité au Conseil Général, il faut admettre que ce « jeu » a relevé (et relève encore) d’une aliénation coloniale séculaire. Dès 1963, le GONG (Groupe d’Organisation Nationale de Guadeloupe) s’en était rendu compte, particulièrement en ce qui a trait aux présidentielles et à la députation, avançant le mot d’ordre d’ «abstention révolutionnaire». Mais en 1967, par de-là les conséquences du cyclone Inès, un vif sentiment de colère et de frustration régnait, particulièrement chez les jeunes électeurs et chômeurs.

**V. « BRISER LES URNES COLONIALISTES ! »**

 En effet, en France, après la mise en ballotage en 1965 de DE GAULLE par MITTERRAND, le pouvoir gaulliste se sentait fragilisé et estimait que les élections législatives des 5 et 12 mars 1967 allaient être serrées. Pour une fois, les voix des « Utramarins » risquaient de peser lourd dans la balance du nombre de députés élus. Aussi consignes avaient-elles été données aux préfets de faire élire « par tous les moyens » des députés UNR (UD-Ve) ou leurs apparentés. En Guadeloupe, il existait 3 circonscriptions. La première comprenait toute la Grande-Terre à l’exclusion des Abymes et de Morne-à-l’Eau. 7 candidats s’y opposaient dont IBÉNÉ du Parti Communiste, Paul VALENTINO -- un vieil SFIO – qui avait reçu l’aval de l’UNR (UD-Ve) et, nouveauté historique, le scissionniste « PC » Yvon LEBORGNE. La deuxième circonscription, recueillant Abymes et Morne-à-l’Eau, comprenait les communes du Nord-Basse-Terre allant de Ste-Rose à Capesterre-BE et les 2 communes des Saintes. Là, opposés à LACAVÉ (PC) on trouvait LISETTE (UD-Ve) et Frédéric JALTON (FGDS). La 3e circonscription, englobant la Côte-sous-le-Vent, Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux-Fort et les 3 communes de Marie-Galante, voyait s’affronter essentiellement Gerty ARCHIMEDE (PC), Albertine BACLET (UD-Ve) et Gaston FEUILLARD, député sortant, mais n’ayant pas obtenu le label UNR.

 Dans son livre «Le Fait national guadeloupéen», paru en 1968, Laurent FARRUGIA fait une analyse assez objective de cette déterminante bataille électorale qui explique, en partie, le degré d’échauffement des esprits lors de l’affaire SRNSKY à Basse-Terre, les 20, 21 et 22 mars suivant. Dans les pages 32-34, FARRUGIA dénonce avec force la position à la fois ultra-anti-communiste et anti-autonomiste de l’Eglise, particulièrement dans la région de Basse-Terre. Les arguments les plus simplistes furent utilisés pour dissuader moralement les chrétiens de voter pour les candidats de la «Gauche

 .8.

 française ». Mais du côté de l’Administration, des grands propriétaires fon-ciers et de l’ORTF (Radio Guadeloupe), on n’en était pas en reste. Des pressions de toutes sortes furent exercées : chantages à l’emploi, corruption à la feuille de tôle (Cf. Inès), diffusion de milliers de tracts procla- mant « l’Autonomie c’est z’assiettes vides »(sic), discours sur les ondes du général BILLOTE, ministre des colonies, etc… Au soir du 5 mars 1967, dans la première circonscription, émergèrent IBÉNÉ (5 743 voix) et VALENTINO (5 196 voix). LEBORGNE était exclu du jeu malgré un score honorable de 3 197 voix. L’UD-Ve espérait ainsi combler son retard avec les suffrages des autres perdants (Dessout, Touchaud, Nicolo et Corbin). En revanche, LEBOR-GNE apparut comme l’arbitre du second tour. Mais la rancune tenace et les invectives forcèrent « le Groupe La Vérité » à ne se désister pour personne, à prôner l’abstention, le vote blanc, voire à dire de « voter VALENTINO » (dixit FARRUGIA). Effectivement VALENTINO l’emporta avec 12 182 voix, soit avec 934 suffrages de plus qu’IBÉNÉ.

 Dans la deuxième circonscription, malgré l’écrasant score de LACAVÉ

(8 054 voix) sur LISETTE (6 665)) et JALTON (4 155), ce dernier se maintint, désavouant ainsi les accords FGDS/PC en France. Au deuxième tour, on retrouvera le même ordre de sortie. A Basse-Terre, une ambiance de fête et de liesse populaire applaudit au succès de Gerty ARCHIMEDE (7 590 voix) sur BACLET (5065 voix). La population basse-terrienne espérait que la division entre « Feuillardistes » et « Baclétistes » allait favoriser Gerty ARCHIMÈDE qui possédait 2 500 voix d’avance. Peine perdue, car la vieille rancune anti-Gerty et les finances de la Préfecture l’emportèrent. Madame Albertine BACLET fut élue avec 1331 voix d’avance. Cet échec du PC dans cette région du Sud-Basse-Terre, réputée pour sa concentration bourgeoise de riches propriétaires fonciers, fut vécu par de petites gens et la jeunesse comme un affront. Finalement, cette tension électorale recouvrit un enjeu pour l’UNR en France. En envoyant 2 députés de « droite » à l’Assemblée nationale française et un seul de gauche, les électeurs guadeloupéens avaient sauvé le pouvoir gaulliste dont la majorité ne tenait plus qu’à un fil, qu’à une seule voix ! De l’avis de feu Laurent FARRUGIA, les progressistes guadeloupéens désunis avaient fait le lit de la réaction. En vérité, il n’en était rien, même si le ressenti de l’échec pour les uns ou la victoire-à-la-Pyrrhus pour les autres n’avait servi qu’au prologue d’une répression militaire assortie d’un complot judiciaire dont les protagonistes n’en attendaient que l’occasion pour agir. Et dans ce tumulte politico-médiatique d’il y a cinquante ans, on perçoit bien le décor planté et les victimes innocentes d’une barbarie coloniale en marche.

 Pendant ce temps, la DST, les RG, les sbires ou les informateurs de la Municipalité de Pointe-à-Pitre ou du Commissaire CANALES de la rue Gam-betta de la même ville, continuaient à relever des tracts, des affichettes collés ou dispersés par terre et que l’on signalait dans toutes les communes. Cette propagande du GONG paraissait mystérieuse, inquiétante dans ses symboles, ses caricatures ou ses slogans. Sur une affiche il était écrit : «Briser les urnes colonialistes pour conquérir l’indépendance nationale». On y voyait effec-tivement une urne fissurée entre deux poings fermés qui avaient brisé leur

 .9.

 chaîne. Des tracts prônaient un mot d’ordre d’«Abstention révolutionnaire ». Rarement pouvait-on tomber sur un « GONG-Information », un petit fasci-cule exposant le programme de cette organisation clandestine sur lequel

était dessinée l’image d’un gong et de son percuteur. Ce matériel propa-gandiste, imprimé à Paris, était sans doute introduit secrètement dans le pays. Dans le numéro 930 de « L’Étincelle », le maire Henri BANGOU semblait s’étonner que les autorités puissent laisser passer à la douane ces écrits subversifs, en parlant de connivence destinée à saper, disait- il, le prestige de son parti. En réalité, déjà débordée sur sa gauche par les scissionnistes  de « La Vérité », le BP du PCG supportait mal que se pointe un courant patriotique plus radical que les Autonomistes. En fait, lors d’une commémoration du sacrifice de DELGRES au Matouba, le 30 mai 1964, à l’initiative du maire de Saint-Claude, Rémi NAINSOUTA, le docteur Pierre SAINTON raconte, dans son autobiographie «Vie et survie d’un fils de Guadeloupe » (mai 2008) comment, par son intervention devant des autorités coloniales sidérées, le GONG fit sa première prestation publique, officielle.

 Pourtant, la veille des «Trois glorieuses de Basse-Terre» contre le raciste SRNSKY, le dimanche 19 mars 1967, avait lieu dans la Salle des Fêtes de CAPESTERRE-BE, un séminaire sur la Culture organisé par le CCEG. La salle était pleine de jeunes. Je me souviens y avoir fait un exposé au côté de Jean-Claude COURBAIN, de Rita DAHOMAY et de bien d’autres. Ce fut une journée riche en réflexion sur l’aliénation coloniale et le désir de comprendre le sens de notre histoire. Mais, en ce temps-là, possédions-nous intellectuellement toutes les clefs pour comprendre les réalités politiques et sociologiques de notre environnement ? Pour sûr que la tragédie des 26 et 27 mai à Pointe-à-Pitre allait nous emmener à en saisir quelques unes. Ce même jour, sur les quais de Pointe-à-Pitre, des militants du GONG, des membres du journal « Le Progrès social » et de nombreux Basse-Terriens accueillaient en héros Rémi BEBEL qui venait d’être acquitté par le Haute Cour de Sûreté de l’Etat à Paris pour avoir écrit, selon l’accusation, des articles subversifs dans ce journal. On verra que quelques jours plus tard, lorsque le GONG entreprit de recevoir ce même BÉBEL à la Mutualité de Pointe-à-Pitre, le Commissaire CANALES – comme à son habitude et avec ses policiers -- tentera de monter une pro-vocation. Vous l’avez bien compris, dans un contexte potentiellement explosif de répression, au sommet du dispositif il y avait FOCCART et, à la base, CANALES, une espèce d’apatride vietnamien, issu de la colonisation.

**VI. LE SOULÈVEMENT DE BASSE-TERRE**

 Beaucoup d’articles, de documents, de livres ou de témoignages audio-visuels ont relaté (voire romancé) les deux évènements, à savoir : la révolte de Basse-Terre (du lundi 20 au mercredi 22 mars 1967) et, davantage, les tueries de la région pointoise (vendredi 26 et samedi 27 mai), car il y eut des morts à Jarry. Il est évident que, dans le premier cas, le pouvoir préfectoral a été pris de court et que les renforts amenés de Martinique et de France n’avaient pas eu le temps d’y faire face de façon militaire et décisionnelle. On

 .10.

 prétend que les milieux réactionnaires, particulièrement chez les colons de Saint-Claude, avaient reproché au préfet BOLLOTE un certain manque de fermeté, d’autant que ceux-ci venaient de gagner aux élections et que SRNSKY était l’un des leurs. Cela dit, lorsque l’on lit l’allocution de BOLLOTE à la radio, le 21 mai à midi (intégralement reproduite par FARRUGIA), on perçoit dans le ton et les menaces qu’il s’en était fallu de peu. Le préfet ne

savait pas qu’en l’espace de deux mois, la grève des ouvriers du BTP à Poin-te-à-Pitre allait lui donner une sorte de « revanche ».

 En 1967, le bourg de la ville de Basse-Terre était encore restreint, limité par la mer et par les premiers contreforts du massif de la Soufrière (rue de la Circonvallation, rue du Sable). Le boulevard maritime se réduisait au port d’embarquement et l’embouchure de la rivière aux Herbes était à ciel ouvert. Après le pont de ce torrent on arrivait, comme aujourd’hui, à la rue du docteur Cabre pour rejoindre à gauche le Cours Nolivos. Ces deux artères parallèles constituaient (et constituent encore) le centre-ville. A cette époque, Basse-Terre atteignait la plus forte population de son histoire : 15 690 habitants et une très forte proportion de jeunes. Le magasin « Sans-pareil » de SRNSKY se trouvait sur le Cours. Celui-ci, européen d’ascendance tchèque ou slovaque, avait débarqué à Basse-Terre avant la guerre. A l’époque du gouverneur SORIN, et comme tout bon aventurier ethniquement favorisé, il s’était débrouillé en pratiquant la cordonnerie par l’importation de matières premières du Brésil ou du Venezuela. Ensuite, après un emploi chez Bata, il s’était mis à son compte et avait réussi. Membre du Rotary Club et appa-remment bien intégré dans les milieux aisés de la ville, il s’était fait des relations dans la sphère du pouvoir préfectoral. La question que je me pose est la suivante. Depuis le nombre d’années qu’il se trouvait en Guadeloupe, comment n’a-t-il pas pu mesurer la psychologie collective des Guadloupéens ? Pourquoi a-t-il épousé l’arrogance raciste des Blancs-Créoles ? N’avait-t-il pas entendu parler de l’affaire Diétrich en 1947 où un gendarme avait été lynché à mort près de la Place de la Victoire ?

 Il faut savoir que son acharnement contre BALZINC, le ferreur de sou-liers, ne datait pas de quelques jours. BALZINC, claudiquant, gagnait modes-tement sa vie sur le trottoir du magasin « Sanspareil ». Il ne gênait personne. Un jour SRNSKY lui proposa de devenir son employé, ce qui aurait peut-être fait l’affaire d’un autre. Mais BALZINC, par esprit d’indépendance, refusa l’offre. Alors surpris, SRNSKY a dû se trouver vexé qu’un « nègre », de surcroît infirme, ait osé couper court à son paternalisme. Il a commencé à harceler le ferreur, en installant dans son magasin un autre ferreur. Durant des mois BALZINC résista, informant sa clientèle de son infortune et celle-ci finit par lui revenir, le préférant à l’autre. « Gwadloupéyen pa enmé pwofi-tasyon ! » Pris d’une rage imbécile, SRNSKY tenta d’utiliser ses relations en informant le préfet puis la police qui, manifestement, lui opposèrent un fin de non-recevoir. Finalement, le lundi 20 mai, lorsque BALZINC revint occuper son emplacement habituel, il y trouva attaché le berger allemand de SRNSY. Sans perdre son sang-froid, le ferreur mit son matériel dans la rue, les gens

 .11.

 s’attroupant peu à peu devant le spectacle. C’est là où l’on mesure la fureur esclavagiste et lâche d’un homme qui n’arrivait pas à contrôler son arrogance. SRNSKY détacha son animal et lui dit « Va embrasser le nègre ». Le chien bondit sur l’infirme et le renversa. Inutile de dire que les Basse-Ter- riens commencèrent à s’assembler et à protester. Mais SRNSKY, loin de calmer la foule, se mit à lui tenir tête, à rigoler, à mépriser les policier accou- rus mais qui hésitaient : on n’arrête un Monsieur SRNSKY ! Finalement, il fer- ma son magasin en disant : « Cela ne me fera rien si je dois quitter la Gua-deloupe. J’ai un magasin à Porto-Rico ! » On le vit alors, comble d’incons-cience, s’accouder à son balcon, cigare à la bouche, narguant un Cours Nolivos noir de monde. Ce fut la goutte d’eau qui fit déborder la colère des gens. Vous connaissez le reste. Une chance que SRNSKY ait pu trouver des mains secourables pour s’échapper ! Et dans la nuit du 23 au 24 mars, une bombe éclata à Pointe-à-Pitre, rue Frébault, devant le magasin « Sans-pareil » sans faire de gros dégâts. Le maire Henri BANGOU sortit un tract qu’Eugène PLUMASSEAU qualifia « d’idiot, de balourd » et qui valut à son auteur le titre de « disciple de Néron ».

**VII. LES TUERIES DES 26 ET 27 MAI 1967**

 Mais le GONG ne restait pas inactif. Le zélé CANALES aussi. Le 1er mai, pour marquer leur solidarité internationaliste et, en même temps, leur choix d’une autre voie politique, les camarades de cette organisation entreprirent de défiler dans Capesterre-BE. Partant de la place de l’église, ils devaient se rendre à la salle des Fêtes où Paul LACAVÉ et son Conseil Municipal enten-daient, comme chaque année, marquer l’évènement. Le parcours minuté, l’encadrement, le contenu des pancartes et la place du drapeau national avaient été bien préparés et positionnés. D’une centaine au départ, ces patriotes se retrouvèrent plus nombreux à l’arrivée. Sur les trottoirs des Capesterriens applaudirent. Après l’invasion surprise de la salle des Fêtes, une motion fut lue et remise au maire. Ensuite, par petits groupes, les manifestants se rejoignirent devant le cinéma Pax où, après un brève prise de parole, ils se dispersèrent. Il était temps car les camions de Gendarmes Mobiles – les sinistres « Képis Rouges » -- se pointaient déjà à l’entrée-nord du bourg. C’est vous dire combien, dans cette période, les chiens de l’impé-rialisme français – à l’instar de celui de SRNSKY -- voulaient agir et n’atten-daient que l’occasion pour mordre.

 Ces vendredi 26 et samedi 27 mai 1967 (pour la 5e fois le calendrier s’accorde avec les jours, 50 ans après) recevaient, en cette fin de semaine, à Pointe-à-Pitre, davantage de monde que d’habitude, à cause de la Fête des Mères et de la grève des ouvriers du Bâtiment dont les négociations allaient commencer à la Chambre de Commerce qui se situait dans l’Office du Tourisme actuel, place de la Victoire, en face du Monument-au-morts. L’avant-veille, les grévistes avaient défilé dans les rues jusqu’à la Sous-Préfecture. Mais les tensions étaient très vives, surtout à Jarry, où les Képis-Rouges avaient déjà tué dans les marécages. Ces faits m’ont été rapportés

 .12.

 par feu Jacques RINER, reporter au « Progrès Social », à qui je voudrais ici rendre hommage tant pour son courage de professionnel, sa froide déter-mination et ses renseignements utiles à tous. Il parvenait à écouter sur bande courte tous les échanges téléphoniques des forces de répression.

 Voilà. Le décor était campé et les acteurs étaient en scène.

 Cela dit, comme je l’ai précisé *supra*, je ne reprendrai pas tous les fils

de ces tragiques évènements au cours desquels il y a eu tant de gens héroï-ques, courageux, mais aussi des lâches, des dénonciateurs et, le plus sou-

vent, des témoins qui se sont tus longtemps et qui viennent aujourd’hui,

cinquante ans après, concourir à souder des vérité parcellaires, mais souvent involontairement subjectives. Cette vue d’ensemble, nous l’avons eue lors-qu’en prison nous eûmes le témoignage des détenus de la rue Léthière qui arrivaient tous les jours, certains avec leur pansement, souvent tétanisés ou effondrés. Il fallait les secourir, leur donner foi en eux-mêmes, les déculpabili-ser. Je me souviens m’être dit dans le hall d’accueil de la prison : « Alors, à l’AGEG, tu parlais de colonialisme. Mais le voilà dans toute sa face hideuse ! »

 Le vendredi 26, vers 14h30, je venais de descendre du TAG à la station du Monument-aux-Morts et je tombai en plein attroupement dans lequel je fis un signe amical à Paul TOMICHE. J’avais fait sa connaissance au Groupe « La Vérité ». Je continuai mon chemin, devant me rendre au Collège Carnot pour un conseil de classe. Je revois la scène comme si c’était hier. Il y avait là, à ce conseil MM. Dessout et Bastaraud (Principal) ainsi que Mme Autour-Villerme. Lorsque se firent entendre de fortes explosions de grenades défensives, le conseil tourna court. Entre temps NESTOR était déjà tombé, abattu dans le dos par un coup de mousqueton (Mq31). CANALES, portant pourtant une écharpe tricolore, oublia carrément les sommations d’usage et désigna froidement NESTOR (qu’il avait bien repéré) à un tireur CRS(6). Avait-il à ce moment-là reçu l’ordre du préfet BOLLOTE ? Cela ne fait aucun doute. A Paris (20 heures), Jacques FOCCART avait déjà été informé des incidents entre grévistes et une unité de CRS chargés d’évacuer les patrons du BTP. Il ordonna à BOLLOTE de faire ouvrir le feu comme s’il était en Afrique. Il avait de ce fait court-circuité et le général BILLOTE – ministre de l’Outre-Mer – qu’il informa ensuite, et le Premier ministre Georges POMPIDOU et Pierre MESMER le ministre des Armées qui, lui-même, adressa un télex au général QUILLICHINI à Fort-de-France, Commandant le Corps d’Armée Antilles-Guyane. C’est ce dernier qui diligenta immédiatement des renforts militaires sur la Guadeloupe. Entre temps, DE GAULLE, ayant quitté comme d’habitude l’Elysée pour La Boisserie en Haute-Marne, ne fut informé de ces décisions que le lendemain 9h. Les premiers morts étant acquis, il fallut tout de suite imaginer un complot nationaliste –- comme pour l’OJAM -- d’atteinte à la sûreté de l’Etat. Informé, le Premier Ministre Georges POMPIDOU demanda au Procureur Général de la Haute Cour d’instruire l’affaire.

 Lorsque je sortis de Carnot, la situation s’était passablement dégradée. Je demeurai dans la rue du lycée, les CRS assurant défensivement le périmètre de la place du Marché. A la rue Frébault, la foule était plus dense et, de temps en temps, les CRS chargeaient ou lançaient des grenades quand

 .13.

 ils recevaient trop de projectiles, dans des sortes d’allée et venue. Brusquement, je vis surgir une délégation municipale, bardée d’écharpes tricolores et venant d’en-haut, conduite par BANGOU et GENIÈS. Elle s’arrêta à la hauteur du carrefour Carnot. BANGOU, se hissant sur les épaules de son adjoint, commença à parler sans que l’on puisse bien comprendre ce qu’il disait, vu le brouhaha de la foule. Je pensais tout naïvement que cette délé- gation allait continuer vers le cordon de CRS qui se serait peut-être écarté pour se rendre à la Sous-Préfecture entraînant la foule avec elle. Mais de nouveau il eut un mouvement de reflux intimé par les CRS et tout ce beau monde détala dans tous les sens. Je me souviens de SONGEONS s’empêtrant dans une bicyclette jetée par terre, face à la pharmacie Nata, et se dépêchant de fuir. Nous, nous sommes restés là, habitués à ces flux et reflux de la foule. Mais j’avoue qu’à cet instant, je ne mesurais ni la gravité de la situation, ni la carnage qu’allaient poursuivre les « Képis-Rouges » dès la nuit tombée. Personne ne pouvait être d’un point à l’autre pour comprendre l’ampleur du crime que le pouvoir colonial allait perpétrer comme dans un safari. Je quittai une foule de manifestants sur le Canal pour rentrer chez moi, quelques voitures brûlaient ici et là. Puis, évitant le boulevard Légitimus, je passai par la cité Malraux. Au moment où je traversai la rue Hincelin, je vis un groupe de CRS qui gardait, à 50m, le carrefour du boulevard, autour de l’épave fumante d’une DS. Armes à la main, ils me regardèrent passer. J’avais mon sac d’école. J’évitai de courir sinon, dans mon for-intérieur, je me suis dit « si je cours ils vont me flinguer ». Cet instant dura une éternité.

 Le lendemain matin, je partis du Raizet pour me rendre au collège, persuadé qu’il y avait cours (nous n’avions pas de portable) et que la nuit avait apaisé les esprits. La radio n’avait rien annoncé et aucun couvre-feu n’avait été décrété. Cependant, au fur et à mesure que j’avançais dans Pointe-à-Pitre, j’aperçus des flaques de sang, des magasins fermés, des véhicules incendiés, des gens ici et là qui se pressaient ou qui s’attroupaient. Finalement j’arrivai place de la Victoire où un half-track avait pris position pas loin des Chantiers Audebert. Aucun véhicule ne passait devant une Sous-Préfecture gardée par des « Képis-Rouges ». Je supposai que la circulation avait été bloquée ailleurs. Brusquement, une foule de lycéens déboula par la rue Bébian en criant des slogans hostiles au pouvoir. Je m’assis alors sur un banc, le dos tourné à la Darse, croyant que ces jeunes allaient être reçus par le Sous-préfet. Et c’est ainsi que j’assistai, comme dans un film d’horreur, comme au spectacle, à la dispersion, à coups de crosse de Mas 36, de tous ces courageux lycéens dont beaucoup eurent la mâchoire fracassée, des bras cassés… Quelle honte pour des soudards sans doute drogués, racistes et criminels. Mais ce n’étaient que des jeunes conscrits venus de France. Ils faisaient pour la plupart leur Service militaire dans la Gendarmerie Mobile. Qu’ils aient pu tirer à balle réelle sur des « citoyens français » en dit long sur la profondeur des idées négrophobes dans lesquelles le peuple français avait été conditionné depuis des siècles en la matière. Qu’on leur ait dit que des « Noirs » massacraient des « Blancs » et que ce cliché ait déclenché en eux

 .14.

 des réflexes d’auto-défense, mais ce schéma ne tient pas debout : ces Gua-deloupéens n’avaient pas d’armes, ou si peu. Un militaire ne fait pas un carton sur des gens qui plus est désarmés et qui fuient. La majorité des impacts de balle n’a pas été de face. J’ai vu, sur une jambe, deux blessures dont l’axe était parallèle au fémur : l’une à l’entrée de la cuisse arrière, l’autre à la sortie, près du genou. C’est dire que cet adolescent courait et avait la jambe levée.

 Ces jeunes criminels devenus vieux, coulent aujourd’hui des jours heu-

reux. Ils ont un peu plus de 70 ans. Se souviennent-ils des cartons qu’ils ont faits ? Se rappellent-ils du nombre de cartouches qu’ils n’ont pas rapportées dans leur caserne ou à la Sous-Préfecture ? Savez-vous que ce centre préfec-toral, où l’on ramenait des prisonniers, des blessés ou des demi-vivants, jetés à même le sol, a été le théâtre de comportements les plus abjectes, les plus ignobles. La soldatesque a abreuvé d’injures racistes et de coups de pieds des gens comme vous et moi aujourd’hui. Certains « Képis-Rouges » ont pissé sur des morts ou des vivants, ont écrasé leurs cigarettes sur des membres ou des corps dont des détenus m’ont montré les cicatrices. Ce sont des témoignages que j’ai recueillis rue Léthière, avant que les autorités coloniales ne nous transportent à la prison de Basse-Terre. Savez-vous que chaque fois que j’entre dans cette Sous-Préfecture, je ne puis m’empêcher de songer au calvaire des prisonniers et des morts achevés de Mai 1967.

 Je reviendrai une autre fois sur notre séjour carcéral. Nous y avons résisté, nous y avons lutté, nous y avons chanté « Debout Guadeloupe »(7) à tue-tête. A Pointe-à-Pitre déjà – lorsque nous voyions, par les grilles des fenêtres, défiler les militants du GONG ou du « Progrès Social » (LAURIETTE, SAINTON, BARFLEUR, etc.) ou d’autres charretées d’« émeutiers », nous nous disions que nous n’étions pas seuls et que c’était l’union qui ferait la force.

 Et pour finir, je voudrais saluer le courage et l’ingéniosité d’un détenu dit de droit commun. Je n’ai jamais su pourquoi on l’avait condamné. C’était un homme costaud, avec de gros biceps, mais doté d’un calme olympien. C’est lui qui opérait la circulation des messages et des petites choses améliorant notre ordinaire. Comment se prenait-il ? A cette époque, un certain nombre de condamnés tissaient du vétiver en de longues tresses accrochées sur un mur à l’extérieur des chambrées. Ces tresses étaient ensuite cousues pour fabriquer des chapeaux ou des sacs que l’Administration pénitentiaire vendait.

Le détenu en question accrochait sa tresse de manière à se rapprocher de notre fenêtre, à mesure qu’il tressait Il pouvait aussi s’en écarter en cas d’alerte. C’était lui qui transmettait nos messages, qui nous glissait des paquets ou qui nous informait des arrivées et des départs de la prison et de ce qui se passait dans la ville. Par la suite, lorsque je le revis libre, et moi de même, il m’emmena souvent dans la rade de Pointe-à-Pitre sur son bateau. Cet homme s’appelait Charles FORBIN.

 **Titor DÉGLAS** 24 février 2017

 .15.

**Notes :**

(1)« Kay » (en cr.) : récif ou roche corallienne. Vient du lat. *calculus* (pierre à chaux) 🡪

caillou, caillasse. La chaux provenant des récifs était utilisée dans la production du sucre et

pour « brûler » les cadavres, « chauler » les terres basaltiques (cf. la Basse-Terre).

(2) « Diplomi Práce » soutenu le 17 avril 1969. Vysoka škola ekonomicka v Praze.

(3) CLUB : Centre Littéraire et Universitaire de Brest.

(4) IPES : Institut de Préparation à l’Enseignement Secondaire.

(\*) Membres du CCEG décédés.

(5) OJAM : Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise.

(6) Un ami défunt franc-maçon m’a assuré que ce tireur, membre d’une cellule maçonnique,

avait avoué en pleurs à ses frères avoir tiré sur ordre. On a prétendu qu’un CRS avait déjà perdu un œil. Lors du procès d’avril, le capitaine TURPIN a dit qu’une dizaine de CRS étaient déjà blessés par des lancées de conques à lambi et que s’ils avaient tiré, c’était en cas de légitime défense. Les avocats ont alors posé des questions : Y-a-t-il eu sommation ? A-t-on d’abord tiré en l’air ? Pourquoi le premier tir a frappé un homme « connu des services de M. CANALES » ? Les CRS auraient-ils fait cela en France ? De toute manière, l’attaque et la défense étaient disproportionnées et les CRS casqués possédaient des boucliers. Vers 17h-18h, il y a eu une sorte d’accalmie malgré les morts de la place de la Victoire. Pourquoi a-t-on fait appel aux « Képis-Rouges » (Gendarmes Mobiles) pour venir massacrer la population durant la nuit et le lendemain ? A part l’armurerie Levallois et un UNIMAG dévalisés, le local de « France-Antilles » incendié, très peu de magasins ont subi des déprédations.

(7) « Debout Guadeloupe » : Paroles que j’ai conçues en juillet 1967 sur l’air de la célèbre chanson soviétique du compositeur Dimitri Chostakovjtch et que la française Jeanne Perret a traduites sous le titre de « Au-devant de la vie ». J’étais manifestement pris de court. Cette chanson, non seulement la prison entière la chantait et qu’elle a servi à conspuer la céré-monie du 14 juillet 1967 au Champ d’Arbaud, non loin de là, mais encore elle a animé toutes les manifestations qui ont suivi les procès d’avril 1968.

 **I Refrain**

Lowvwè nou té dan lèstravay, **Face aux tyrans, face aux fusils,**

 Yo di Chèlchè libéré nou. **Debout Guadeloupe !**

 Nous sav jodi sé kouyonnad, **Que le sang des victimes**

 Fò nou sakrifyé vi an nou ! **Honore nos poitrines**.

 **II III**

 Libèté pou nou sé travay Si tini ki ka pwan sonmèy

 Pou nou tout mèt a kaz an nou Nou ké fè yo maché apyé

 Men yo di-nou tout sé kannay Gwoka ké sonné pou fè dèy

 Pou fou-nou lajol é mitray A gran monnopol sikriyé

 **IV**

 «De la Paix, la Foi socialiste»,

 Nou ké woudanmé tout chimen.

 Annou chasé toulé rasis

 E konsui Gwadloup a dimen.

**Bibliographie :**

« Témoignage d’Eugène PLUMASSEAU à propos des 26 et 27 mai 1967 », document édité pour l’UPPL (Port-Louis), samedi 26 mai 2007 et que m’a communiqué Jacky JALÈME.

« Au nom de la patrie », docteur Jean PLUMASSEAU, édit. Nestor, déc. 2012

« Le fait national guadeloupéen » Laurent FARRUGIA, déc. 1968 – Soc. des Services Bureau.

« Mé 67 », Raymond GAMA et J-Pierre SAINTON, Soc. gpéenne d’édition et de diffusion, 1985

« En Guadeloupe, la tragédie de Mé 67 refoulée » Béatrice GURREY, Le Monde 2009.

« Vie et survie d’un fils de Guadeloupe », Pierre SAINTON, Mai 2008.